

CIRCONSCRIPTION : LORMONT

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire Louis Pasteur
rue Jean Rostand

Commune : Carbon-Blanc

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2nd TRIMESTRE

Date : 14/03/2023

Présents :

Présidente - directrice d'école : Mme Grosland

Inspecteur de l'éducation nationale : M Ducros

Equipe enseignante :	Mme Fraysse, Mme Labat, Mme Grosland, M Cambos, M Thomas, Mme Ferreira, Mme Lavat, Mme Parron, Mme Dujardin
Représentants de la mairie :	M Lamy, Mme Gamonet
Représentants de parents d'élèves	Représentants de parents d'élèves FCPE : Mme Julien Représentants de parents d'élèves UNAAPÉ : M Eyraud, Mme Dutour, Mme Claire, M Oustrain, Mme Calderon

Excusé(e)s : Mme Brel, Mme Grenier, Mme Cosset

I) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs et prévisions N+1

Les répartitions

Répartition par niveau 2022-2023	Prévisions par niveau 2023-2024	Répartition par classe 2022-2023
CYCLE II 139	CYCLE II 134	CP 21
CP 44	CP 51	CP 23
CE1 40	CE1 43	CE1 21
CE2 55	CE2 40	CE1 19
CYCLE III 95	CYCLE III 103	CE2 27
CM1 48	CM1 55	CE2 28
CM2 47	CM2 48	CM1 24
TOTAL 234	TOTAL 237	CM1 24
		CM2 24
		CM2 23
		TOTAL 234
	Répartition par dispositif 2022-2023	
	PAI 23	
	PPRE 38	
	PPS 10	

b) Bilan intermédiaire sur la sécurité

- **Exercice évacuation incendie :** Le premier exercice évacuation incendie a eu lieu le 27 septembre 2022 avec une évacuation des locaux réalisée en 2m36sec. Les élèves sont sortis dans le calme. Un enfant en situation de handicap moteur est descendu de l'étage accompagné de son AESH sans utiliser l'ascenseur. Les élèves de l'enseignante absente sont sortis avec les classes de leur atelier.

- **Plan Particulier de Mise en Sûreté** : Un exercice « Attentat-intrusion » avec confinement dans les classes. Une classe absente au moment de l'exercice. Le signal d'alerte est toujours si peu audible. La plupart des enseignants et des enfants ont compris qu'il fallait s'enfermer dans la classe car ils connaissaient l'heure de l'exercice, à l'exception d'une classe qui n'a pas entendu le signal. En conditions réelles de classe, le système n'est pas efficace, comme nous l'indiquons dans le compte-rendu d'exercice PPMS attentat/intrusion ainsi qu'au présent conseil. Nous souhaiterions l'installation d'un système lumineux dans les classes.

La mairie a proposé au vote du budget l'achat d'un dispositif lumineux dans le cadre du PPMS. Il est voté le jeudi 6 avril.

Un exercice « Risques majeurs » doit avoir lieu avant les prochaines vacances (7avril).

c) Bilan intermédiaire sur la coopérative scolaire

Entrées : 3362€

Sorties : 4647€

Entrées :

- Bénéfice des photos : 1491€
- participation des familles : 1871€

Sorties :

- Spectacle et sorties : 2642€
- Livres de Noël : 257€
- Cinéma de Noël : 720€90
- Achats pédagogiques : 798€
- Goûters en lien avec les projets de classe : 228€

Il reste environ 4200€ (Mme Grenier n'a pas la somme exacte, n'étant pas à l'école cette semaine).

d) Budgets municipaux

- 33 € par enfant pour le matériel scolaire
- 16 € par enfant pour les sorties scolaires (transport et entrées)

Année précédente : 35€ pour le matériel et 18€ pour les sorties scolaires par enfant

La mairie a participé au financement du cinéma de Noël avec Artec à hauteur d'1€30 par enfant sur une séance à 4€. Nous l'en remercions.

II) Projets et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et actions communes de l'école

- La municipalité propose aux écoles l'intervention de la [Maison de Prévention et de Protection des Familles \(M2PF\)](#) qui est une unité de la Gendarmerie Nationale et de l'[association « Colosses aux pieds d'argile »](#). Elle aura lieu le jeudi 23 mars. Les questions de cyberharcèlement et de citoyenneté y seront abordées.

- Le [carnaval de l'école](#) a eu lieu le vendredi 3 mars. Les enfants étaient invités à venir déguisés. Un défilé a eu lieu jusqu'à Favols suivi d'un goûter festif dans la cour. Nous remercions les parents pour leur mobilisation. Trois classes ont participé à la confection du char du carnaval.

- Le [cross des écoles élémentaires](#) aura lieu le vendredi 7 avril au parc Favols.

- Projets de classe :

CP : poursuite du projet voyage autour du monde, participation à la création d'un char du carnaval, participation à la journée mondiale du recyclage, visite au musée d'histoire naturelle, participation au projet « Un esprit sain dans un corps sain »

CE1 : poursuite du projet voyage autour du monde, projet médiathèque « Le livre dans tous ses états », participation au projet « Un esprit sain dans un corps sain » avec ateliers cuisine, musée d'histoire naturelle

CE2 : poursuite du projet voyage autour du monde , participation à la création d'un char du carnaval, intervention d'une historienne pour créer des estampes en classe.

projet mythologie grecque et Artémis : musée d'Aquitaine, Bassins des Lumières, musée des Beaux-Arts sur le portrait et la mythologie. 05 juin sortie au site du Fâ à Barzan. Visite en classe d'une association pour travailler sur la réalisation de portraits (dessins, peintures).

CM1 : poursuite du projet voyage autour du monde, actuellement en Amérique, travail sur le jazz. Spectacle de jazz au Rocher de Palmer « ça swing »

CM2 : poursuite projet autour du monde, en Afrique. Contact gendarmerie pour le permis internet, interventions M2PF et Colosses aux pieds d'argile début avril. TNBA début 2023. Projet médiathèque sur les images et le traitement des informations dans les publicités + création d'une publicité. Musée d'Aquitaine début juin sur l'esclavagisme et la société au XVIIIème siècle. Webinaire sur « Qu'est-ce que le métier de journaliste ? ».

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degré

- **Liaison GS-CP** : Il est prévu que les GS viennent à l'école pour la fête des 100 jours pour voir les collections des CP et participer à quelques activités ensemble. Une autre rencontre est envisagée avant la fin de l'année. Une visite de l'école est également prévue d'ici la fin de l'année. La date reste à définir.

- **Liaison CM2-6ème** : Le Conseil école-collège a eu lieu le lundi 23 janvier. Les points suivants ont été abordés par les équipes : retour des évaluations 6^{ème}, actions communes écoles/collège, co-intervention. Mise en place d'un travail de co-intervention : cours dispensés par les professeurs de collège fin juin + lien entre enseignants. Enseignants de CM2 en binôme avec professeurs de collège pour préparer une activité. La visite du collège est prévue. La date n'est pas encore définie.

c) Accueil périscolaire, restauration scolaire

- Les punitions collectives sur les temps périscolaire (question parents)

Cela a été évoqué avec les différents parents d'élèves et dans les différentes écoles. Il a pu arriver que certaines sanctions soient données à l'ensemble d'un groupe qui dérangeait, difficile de cibler les individus. Une réunion a eu lieu entre les représentants des parents d'élèves et la mairie.

- Date de visite de la cantine (questions parents)

En cours de préparation, date à venir.

III) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Poursuite des **APC** et de la mise en œuvre des **PPRE** (dispositifs vus lors du premier conseil d'école.)

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :

L'enseignante E du Rased prend en charge les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de confiance en eux. Les prises en charge ont lieu sur le temps scolaire. Les enfants sont sortis de la classe mais un travail est fait en lien avec les enseignants pour raccrocher aux apprentissages en cours.

Mme Pohu-Vallier assiste également aux équipes éducatives des élèves pour lesquels elle assure un suivi.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

La protection de l'enfance constitue une préoccupation majeure des professionnels de l'Education Nationale. L'intérêt de l'enfant et son droit à être protégé doit guider l'action de chacun, tout en restant vigilant au respect des familles et au cadre réglementaire.

Au contact quotidien avec les élèves et leurs parents, l'attention portée par les membres des équipes éducatives facilite un repérage précoce des situations. Chaque professionnel détenteur d'éléments préoccupants concernant un enfant est sous obligation d'information aux autorités compétentes. L'évaluation pluridisciplinaire permet de croiser les regards et d'objectiver les signes d'alerte.

La transmission d'écrits relevant de la protection de l'enfance engage la responsabilité du rédacteur. A ce titre, les écrits font l'objet d'un échange entre le professionnel ayant constaté des faits, la direction d'école et l'inspection de circonscription.

Les éléments recueillis peuvent faire l'objet d'une information préoccupante ou bien d'un signalement.

- **Information préoccupante** : Elle est transmise à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) pour alerter le Président du Conseil Départemental sur la situation d'un mineur. Il est nommé « information préoccupante » tout élément d'information d'ordre social, médical ou autre, quelle que soit sa provenance, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en danger ou risque de danger : santé, sécurité, moralité, éducation, entretien.
- **Signalement** : La loi réserve le terme de signalement à la saisine du Procureur de la République. Il concerne les situations de danger avéré grave et imminent (faits de maltraitances graves, violences sexuelles), devant être transmis sans délai, au Parquet des mineurs du secteur.

Point d'information situations de harcèlement : Il existe un protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles. Il a pour objectif d'aider les directions d'école et les équipes éducatives dans la prise en compte des cas de harcèlement entre élèves.

Il propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire. Il y a dans un premier lieu le recueil de la parole des protagonistes (élève victime, élève auteur, élèves témoins). S'en suivent des rencontres avec les parents des élèves concernés. Suite aux entretiens, une équipe ressource se réunit, composée de la direction, de l'enseignant, du psychologue scolaire, d'un représentant de la mairie et d'autres professionnels ciblés en fonction des situations. Cette équipe analyse la situation et élabore des réponses possibles. Un suivi des actions mises en place est assuré.

Un protocole est actuellement en cours dans l'école.

IV) Questions des parents via les parents d'élèves

- **Le harcèlement au sein de l'établissement.**

⇒ Traité dans la partie « présentation des dispositifs de protection de l'enfance »

- **Fête de l'école**

⇒ Proposition des parents

Les deux associations de représentants de parents d'élèves sont d'accord pour organiser un évènement convivial cette année. La « fête des enfants » aura probablement lieu le samedi 1^{er} juillet.

Une réunion devrait avoir lieu entre les représentants FCPE et UNAAPE pour définir les modalités d'organisation. La convention doit être signée prochainement avec la mairie. Les parents s'organisent au sujet du listing des besoin d'électricité, des droits SACEM, de la réservation de jeux surdimensionnés, etc.

L'objectif est de partager un moment convivial avec les familles des deux écoles.

- **Projet « 10 jours sans écrans » proposé par des parents FCPE**

Projet proposé par des parents FCPE de la maternelle Prévert aux écoles de la commune.

C'est l'adaptation d'un programme national qui tente de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, aux risques et méfaits de la surexposition aux écrans.

Le projet est proposé pendant et en dehors du temps scolaire.

Pour les enseignants qui souhaiteraient y participer, on nous fournira en amont un mot à destination des familles, des carnets de bords à remettre aux enfants pour qu'ils les remplissent chez eux. Un retour serait fait en classe quotidiennement pour pouvoir observer les efforts fournis par les enfants et dynamiser l'initiative. Nous avons aussi à disposition des supports adaptés pour les sensibiliser aux risques encourus en regardant trop d'écrans.

Huit classes participeront au projet, peut-être neuf (enseignante absente, n'a pas pu donner sa réponse).

- **Les punitions collectives sur les temps périscolaire**

⇒ Traité à la partie « accueil périscolaire, restauration scolaire »

- **Date de visite de la cantine**

⇒ Traité à la partie « accueil périscolaire, restauration scolaire »

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance : M Thomas

Fin du conseil d'école : 18h30

Prochain conseil d'école aura lieu le mardi 13 juin à 17h30.

Fait à Carbon-Blanc, le 14 mars 2023,

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance,